



GyRe

Gymnase de Renens

Soirée des parents des élèves de 1^e année
de l'École de commerce

29 septembre 2025

Programme de la 1^e année – Branches de maturité professionnelle

Statut, domaine et branches	Examen		Année 1		Année 2		Année 3		Année 4	Plan d'études EC
	n	o	S1	S2	S3	S4	S5	S6		
Domaines fondamentaux										1040
Français	X	X	3	4	4					440
Allemand ou Italien	X	X	4	3	4 ¹					440
Anglais	X	X	4	5	4 ¹					520
Mathématiques	X		2	2	2					240
Domaines spécifiques										760
Finances et comptabilité	X		3 ²	3 ²	3 ²					360
Economie et droit	X		3 ²	3 ²	4 ²					400
Domaines complémentaires										240
Hist. et institutions politiques				3						120
Technique et environnement			3							120
TIP (travail interdisciplinaire centré sur un projet)										40
TIP								1		40

Programme de la 1^e année – Compétences opérationnelles



Domaines de compétences opérationnelles du certificat fédéral de capacité (CFC) et formation à la pratique professionnelle	Compétences opérationnelles						840
	Compétence E³	x		2	2	2	240
	Compétence B, C, D: unités d'exercices pratiques	x	x				400
	• en français			1	1	1	
	• en allemand ou en italien			1	1	1	
	• informatique de gestion ³				2	2	
	MPS: mandats pratiques scolaires						820
	MPS: stages EPCO			2 ⁴		4 ²	
	MPS: stage en entreprise				2 ⁴		
	Formation à la pratique professionnelle de 4^e année						
Stage⁵ et cours interentreprises						x	
Education physique						240	
Education physique			2	2	2	240	

Programme de la 1^e année – Branches de culture générale supplémentaire



Complément en CFC		Branches de culture générale supplémentaires (Piso flexible)							140
		Arts visuels ou Musique	Géographie	Philosophie	Histoire	Analyses mathématiques			
		2							80
			2						80
				2					80
			2						80
					2	2	2		120

Les notes et les promotions

Promotion par semestre

→ donc deux bulletins de promotion par année

Programme de l'École de commerce

A la fin de la 3^e année, les moyennes avant examens se calculent en faisant la moyenne des résultats des six semestres.

Les branches données uniquement en 1^e année sont reprises en 3^e année. Il s'agit de :

- Technique et environnement
- Arts visuels ou musique
- Histoire



1EC : conditions de promotion

La promotion semestrielle s'applique aux semestres 1 à 5.

Pour être promu, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

- a. obtenir une note globale au moins égale à 4;
- b. avoir une somme des écarts à 4 des notes insuffisantes (points négatifs) dans les branches de maturité professionnelle n'excédant pas deux points;
- c. ne pas avoir plus de deux notes inférieures à 4 dans les branches de maturité professionnelle;
- d. Avoir une moyenne générale au moins égale à 4.

1EC : conditions de promotion (suite)

La note globale correspond à la moyenne des notes des branches de maturité professionnelle. Elle est exprimée au dixième.

La moyenne générale correspond à la moyenne de toutes les notes du bulletin semestriel de promotion. Elle est exprimée au dixième.

Examens de Maturité professionnelle

Les examens de maturité professionnelle économique se passent à la fin du semestre 6 avant l'entrée en stage.

Les élèves reçoivent leur titre de MatuPro uniquement en cas de réussite du CFC à la fin de la 4^e année.

Examens du CFC d'employé.e de commerce

Les examens du CFC d'employé.e de commerce ont lieu sur une journée à la fin de la 4^e année.

En cas de réussite, les élèves reçoivent le CFC et la MatuPro, en cas d'échec, les élèves ne reçoivent rien.

Les notes et les promotions

Il **n'y a pas** de filière uniquement CFC au Gymnase.

Les divers statuts d'élèves au semestre 1

- Régulier « Re »
 - Possibilité d'échouer un semestre sans redoubler.
Utilisation du jocker
- Doublant « Do »
 - En cas de réussite, l'élève garde le statut de doublant
 - En cas d'échec, l'élève est en échec définitif

Les divers statuts d'élèves au semestre 1

- **Doublant sans droit au redoublement « DoX »**
Pour les élèves qui étaient en 1ECG ou 1EM l'année dernière et qui commencent maintenant en École de commerce
 - En cas de réussite, l'élève garde le statut « DoX » (jusqu'au début du semestre 4)
 - En cas d'échec, l'élève est promu provisoirement sans droit au redoublement « PPX » (un échec à un autre semestre entraîne l'échec définitif)

Répétition des semestres 1 et 2



En cas de répétition des semestres 1 et 2 (1^e année), **en août 2026**, les élèves seront transférés à l'École professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL)

Répétition des semestres 2 et 3



En cas de répétition des semestres 2 et 3, **en janvier 2027**, nous ignorons actuellement quel lieu de formation accueillera les élèves concernés.

Informations supplémentaires

Courriel : ana-cristina.torrado@vd.ch

Téléphone : 021 338 00 06